

PROREALTIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : **30, avenue Edouard Belin - 92500 RUEIL-MALMAISON**
499 355 444 R.C.S. NANTERRE
Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021
Comptes annuels approuvés par décisions annuelles ordinaires
de l'associée unique en date du 20 mai 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en euros)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Créances sur les établissements de crédit	6 011 839	4 741 206
Opérations avec la clientèle	719 979	627 527
Immobilisations incorporelles	8 132	8 132
Immobilisations corporelles	34 926	44 005
Autres actifs	320 226	224 902
Comptes de régularisation	172 048	60 912
TOTAL ACTIF	7 267 149	5 706 684

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Dettes envers les établissements de crédit	1 330	1 154
Autres passif	3 143 327	2 867 055
Comptes de régularisation	111 265	142 464
Capitaux propres hors FRBG	2 296 010	1 456 745
- Capital souscrit	200 000	200 000
- Réserves	2 096 010	1 256 745
Résultat de l'exercice	1 715 218	1 239 265
TOTAL PASSIF	7 267 149	5 706 684

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	104 794	17 623
Intérêts et charges assimilés	- 27 640	- 60 002
Commissions (produits)	5 792 302	4 820 110
Commissions (charges)	- 41 180	- 61 999
Autres produits d'exploitation bancaire	5 594 382	4 816 520
Autres charges d'exploitation bancaire	- 4 596 169	- 3 851 357
PRODUIT NET BANCAIRE	6 826 489	5 680 895
Charges générales d'exploitation	- 4 537 064	- 3 884 994
Dot. aux amort. et aux prov. sur immob. inc. et corp	- 21 247	- 21 605
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 268 179	1 774 297
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 268 179	1 774 297
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 268 179	1 774 297
RESULTAT EXCEPTIONNEL	65 451	0
Impôt sur les bénéfices	- 618 412	- 535 032
RESULTAT NET	1 715 218	1 239 265

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2021 (en euros).

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE. Aucun fait majeur n'est à mentionner au titre de cet exercice.

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES. Le règlement du Comité de la réglementation comptable CRC 2020-10 relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissements est appliqué. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021. La présente annexe est constituée des informations d'importance significative permettant d'avoir une juste appréciation du patrimoine, de la situation financière, des risques que PROREALTIME assume et des résultats. Elle complète et commente l'information donnée par le bilan, les engagements de hors-bilan et le compte de résultat. Les règles appliquées pour l'établissement des comptes suivent les principes retenus par le Conseil National de la Comptabilité, les règlements du Comité de la réglementation bancaire et les instructions de la Commission Bancaire, dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, de continuité d'exploitation et de l'indépendance des exercices. Les méthodes d'évaluations retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.1. Créances sur les établissements de crédit. Les créances sur les établissements de crédit figurent en valeur nominale ; les intérêts courus au 31 décembre mais non échus font l'objet d'une comptabilisation en produits à recevoir.

2.2. Opérations avec la clientèle. Les créances avec la clientèle sont évaluées à leur valeur nominale, une provision est constituée en cas de constatation de perte de valeur.

2.3. Portefeuille titres. Le portefeuille titres est comptabilisé aux coûts d'acquisition. La valorisation s'effectue au prix du marché arrêté au 31 décembre. La différence éventuelle entre la valeur de marché et le coût d'acquisition fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.4. Immobilisations incorporelles et corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilité prévue. Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans, Matériel de bureau : 5 à 10 ans, Matériel informatique : 3 ans, Mobilier : 10 ans. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les immobilisations incorporelles sont constituées par : des marques pour une valeur brute de 8 132 euros non amorties. Immobilisations financières incluses dans ce poste : Sûreté TVA Suisse : 2 556 euros, Dépôt et cautionnements : 200 euros, Créances diverses : 800 euros.

2.5. Provision pour risques et charges. Au cours de cet exercice aucune provision pour risque et charges n'a été identifiée.

2.6. Engagements à long terme accordés aux salariés. Engagements de retraite. Une indemnité de départ à la retraite est calculée sur la base de l'ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice en fonction du temps restant à courir jusqu'à la date anniversaire de ses 65 ans et en fonction d'une table de mortalité mixte et de la probabilité pour le salarié d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le calcul s'appuie sur les dispositions propres au droit du travail et/ou la convention collective applicable, sachant qu'il est systématiquement retenu le critère le

plus favorable pour l'employé. Le montant ainsi calculé est ensuite actualisé et proraté en fonction du nombre d'années restant à courir jusqu'à la date de départ. Au 31/12/2021, cet engagement s'élève pour les salariés permanents à 162 281,59 euros. **Effectif.** Effectif moyen du personnel : 32 personnes, Cadres : 28, Employés : 4.

2.7. Comptes de régularisation actif. Maintenance : 642,03, Publicité : 140 759,87, Sous-traitance : 6 480,72, Téléphonie : 10 828,56, Assurances : 380,64, Honoraires divers : 12 956,04.

2.8. Evénements post-clôtures. Néant.

3 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS-BILAN.

3.1. Composition du portefeuille titres. Compte à terme CIC et Total, Cours d'achat et estimation au 31/12/2021 : 800 000,00, Intérêts courus non échus : 1 997,08.

3.2. Détail des immobilisations.

	Valeur brute au 01/01/2021	Acquis.	Cessions ou mise au rebut	Valeur brute au 31/12/2021	Amort.	Valeur nette au 31/12/2021
Immob. inc.	8 132	-	-	8 132	-	8 132
Instal. générales ...	90 727	-	-	90 727	82 147	8 580
Mat. de bur. et inf..	81 238	11 483	9 790	82 930	60 140	22 790
Prêts et autres immob. fin.	2 555	1 000	-	3 555	-	3 555
TOTAL	182 652	12 483	9 790	185 345	142 287	43 058

3.3. Autres actifs et comptes de régularisation. Montant brut et créances de 1 an au plus. Créances clients et comptes rattachés : 185 488, Etat, autres collectivités : TVA : 311 523, Charges constatées d'avance : 172 048, Total : 669 059.

3.4. Capitaux propres	Nombre de parts	Valeur nominale des actions	Total
Capital	2 000	100 euros	200 000
Réserve légale	-	-	20 000
Autres réserves	-	-	2 076 010
TOTAL	-	-	2 296 010

3.5. Provision pour risques et charges. Néant.

3.6. Autres passifs et compte de régularisation. Montant brut et créances de 1 an au plus. Fournisseurs et comptes rattachés : 1 427 079, Personnel et compte rattachés : 477 844, Sécurité sociale et autres organismes : 327 501, Etat : TVA : 190 742, Etat : autre impôts, taxes et assimilés : 175 432, Clients avois à établir : 1 536, Produits constatés d'avance : 111 265, Total : 2 711 399. **3.7. Hors-bilan (en milliers d'euros) non applicable.** Néant.

4 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.

4.1. Commissions. Les commissions sur l'activité TRADING se sont élevées pour l'exercice clos le 31/12/2021 à un montant de 5 792 302 euros.

4.2. Autres produits d'exploitation bancaires. Ce poste est constitué uniquement des produits provenant d'activités autres que celles liées aux services d'investissement ou activités connexes aux services d'investissement. Prestations de services : 5 541 073 euros, 1. Prestations de services France : 1 119 680 euros, 2. Prestations de services Export : 4 421 393 euros, Redevances de marques : 12 000 euros.

4.3. Autres charges d'exploitation bancaires. Les charges imputées dans ce poste concernent des charges supportées pour l'activité de prestations de services ci-dessus et ne sont pas relatives aux services d'investissements et d'activités connexes aux services d'investissement.

4.5. Charges générales d'exploitation. Ce poste comprend, d'une part, les frais de personnel et d'autre part les frais administratifs, dont les impôts et taxes et la rémunération de services extérieurs. Les charges de personnel sont pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 de 3 016 786 euros, selon le détail ci-après : Salaires, traitements et personnel mise à disposition : 1 813 471,46, Charges de sécurité sociale : 552 111,67, Charges de retraite : 189 496,73, Autres charges sociales : 330 725,63, Impôts et taxes sur rémunérations : 130 980,95.

4.6. Coût du risque. Non applicable.

5 - AUTRES INFORMATIONS.

5.1. Impôt société. Ventilation de l'impôt société. Résultat courant avant impôt : 2 268 179, Impôt correspondant : 618 412, Résultat exceptionnel : 65 451, Résultat après impôt : 1 715 218. **Engagements hors-bilan.** Néant.

AFFECTATION DU RESULTAT. L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à 1 715 217,98 €, de la manière suivante : Une somme de 1 000 000,00 € à titre de dividende, Et le solde, soit 715 217,98 € au compte « Autres réserves ». En conséquence, chaque action recevra un dividende de 500 €.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROREALTIME SAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations. La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des

dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques. Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications

spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. Marcq en Baroeul, le 5 mai 2022, KPMG SA : Sylvie DAVID WACRENIER.

Le rapport de gestion est disponible pour consultation au public au siège social : 30, avenue Edouard Belin - 92500 RUEIL-MALMAISON.